

Prades : une "guirlande de Noël" offerte par le collectif de L'arbre en ville

ABONNÉS 

Les "décorations" ont rapidement été enlevées par les services municipaux. / Ph. C.



Noël et Nouvel an, Prades, Environnement

Publié le 22/12/2023 à 18:16 , mis à jour à 18:18

Philippe Comas

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/02:07

Les eucalyptus situés sur le parking du centre des Finances publiques de Prades ont été décorés par le collectif de L'arbre en ville.

"Je déstresse", "Je crée de l'oxygène", "Je fais de l'ombre", "J'embellis le paysage", les eucalyptus pradéens s'exprimaient ce vendredi 22 décembre à travers différentes toiles installées par le collectif de l'arbre en ville. *"Ces messages sont là pour nous rappeler les bienfaits que procurent les arbres en ville, et surtout les arbres adultes. En cette période de réchauffement climatique et de sécheresse aggravée, ce sont les arbres anciens qui ont le plus de chance de résister aux aléas climatiques, au contraire des jeunes arbres nouvellement plantés, qui ont plus de difficultés à survivre et à atteindre une croissance normale".*

Une dizaine d'arbres abattus sur le terrain Jeanbrau

Pour rappel, le collectif se bat maintenant depuis deux ans afin de défendre ces deux magnifiques eucalyptus du parking des Impôts, mais aussi une dizaine d'autres arbres plantés sur l'avenue Louis-Prat, la rue des Primevères et la rue du Soleillé. *"Il est faux de croire qu'aujourd'hui on peut faire tout comme avant : abattre l'existant pour faire place nette et créer un nouveau paysage. C'est pourtant ce qu'a fait la mairie de Prades sur le chantier du terrain Jeanbrau à la plaine Saint-Martin : entre juillet et novembre 2023, plus d'une dizaine d'arbres et de nombreux arbustes qui formaient des haies ont été abattus, laissant des arbres isolés au risque de dépérir"*.

Et le collectif de demander à la mairie que, *"chaque arbre soit diagnostiqué par un organisme indépendant, que les alternatives aux abattages (celles que nous avons déjà soumises à la mairie ou d'autres) soient sérieusement étudiées et discutées avec les riverains et les autres parties prenantes du site lorsqu'il y en a (sapeurs-pompiers, clinique Saint-Michel, etc.), que les arbres soient laissés en vie tant que leur état sanitaire ne présente pas de danger immédiat pour les personnes et enfin que la mairie informe et consulte la population pour améliorer la végétalisation de Prades"*. L'histoire ne dit pas si cette demande sera prise en compte, mais les "décorations" offertes par le collectif ne seront pas restées longtemps en place puisque enlevées (par les services municipaux) dans les deux heures après leur installation.

La municipalité n'a pas souhaité communiquer

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Ajouter un commentaire

[Publier mon commentaire](#)

[Lire la charte de modération](#)

[Les plus lus](#)